



ZONE DE SECOURS

VAL DE SAMBRE

Réunion du collège de la Zone de Secours

Lieu : Administration communale de Sambreville, Grand-Place 1 – 5060
Sambreville.
Salle des mariages

Date : 11 mars 2022

Heure : 07H30

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du Collège de zone du 25 février 2022
2. Mise en irrécouvrable de factures ambulance 2016
3. Mise en irrécouvrable d'une facture d'intervention pour cause de débiteur non identifiable
4. Stage d'observation - Accueil de
5. – Prise d'acte d'une réussite de la formation dans les secours cynophiles
6. Procédure de promotion au grade de Lieutenant professionnel (5 places) - Candidatures reçues – Recevabilité
7. Prolongation de l'appel à candidatures dans le cadre du recrutement à titre contractuel de 2 ETP dans la fonction de mécanicien qualifié - Niveau D 4
8. Information quant à l'exercice d'une fonction accessoire par un membre du personnel administratif
9. Demande d'accueil pour son weekend de clôture de la 34ème édition du Télévie à la caserne de Sambreville pour remise d'un chèque final à ses bénévoles de la province de Namur
10. Proposition Conseil de zone - Professionnalisation - Admission au stage dans la fonction de Lieutenant

11. Proposition Conseil de zone – Renouvellement de la nomination d'un caporal volontaire

12. Proposition Conseil de zone – Admission au stage de recrutement de 11 lauréats pour la fonction de sapeur-pompier professionnel (lauréats après examens médicaux obligatoires)

13. Proposition Conseil de zone - Rapport annuel d'activité et de fonctionnement 2021

14. Conseil de zone de secours du 25 mars 2022 - Convocation

15. Ordonnancement des mandats N° 170 au N° 172

16. Ordonnancement des mandats N° 173 au N° 201

Points adjoints à la séance :

17. - Agent technique (D8) – Fixation de l'ancienneté et du traitement

18. - Dispense de service pour faire partie d'un jury d'examen à la commune de Sombreffe

19. Proposition Conseil de zone - Déclaration de vacance d'un emploi dans la fonction de sapeur-pompier professionnel – Recours à la réserve de recrutement

20. Ordonnancement des mandats N° 202 au N° 203

21. Ordonnancement des mandats N° 204 au N° 217

Le Secrétaire de zone

Le Président de zone,

Xavier GOBBO

Jean-Charles LUPERTO